



Fondée en 1827



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Howard Library, Camp and Howard.

POLITIQUE LITTÉRAIRE

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS

VOLUME 89

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE., MARDI, 6 JUILLET 1920.

NO. 124

DERNIÈRES NOUVELLES LOCALES

Les commissaires du Parc de la ville vont faire un effort pour obtenir 25,000 memires dans le but de se procurer les fonds nécessaires pour embellir et améliorer les dernières additions faites au parc. Leur idée est de faire de ce parc le plus grand et le plus beau du pays.

La grande fête patriotique française du 14 juillet sera célébrée comme d'habitude, avec l'entrain gaillard toujours si contagieux. Il y aura une partie du vieux jeu indien de raquette entre les deux clubs, les Bayons et La Ville. Les étudiants de l'École de l'Union Française et de l'école de la société du 14 juillet amuseront la foule par différents jeux et chant-rond des chansons patriotiques, et M. Paulus, de l'Opéra Français, chantera la "Marseillaise".

Le record des mariages pour le mois de juin 1920 a dépassé celui de toutes les années précédentes. D'après le rapport fourni par M. P. Henry Danayre, l'enregistreur du Parc de la Nouvelle-Orléans, pendant le mois de juin 1920: juin 1919, 528; 1918, 574; 1917, 398; 1916, 382; 1915, 251; 1914, 364.

Le record des naissances a aussi été dépassé d'après le même rapport. Dans les premiers six mois de l'année 1920 le nombre des naissances était de 1250.

L'Asile des orphelins de St. Vincent de Paul se voit dans la nécessité de faire appel aux âmes charitables de la communauté pour l'aider à fournir du lait aux pauvres petits orphelins laissés à leur charge. Le lait est absolument indispensable à ces pauvres petits êtres. Les contributions suivantes ont déjà été faites: M. Henry Cazette, 85; M. et Mme J. A. Lortia, 86; mai et juin, en mémoire de Sainte Rita, 85; M. E. Grima, 85; Mlle A. Grima, 85; Mlle Josephine A. Flanner, 85; Mme Charles E. Toumes, 86; Mme B. Huck, 82; Mme D. B. Jackson, 81. Suivez leur bon exemple, et le Ciel vous bénira.

La grande fête patriotique américaine du 4 de juillet n'a pas pu être célébrée en public à la Nouvelle-Orléans à cause du mauvais temps. A Paris, 20,000 orphelins français, dont les pères furent les glorieuses victimes de la guerre contre la tyrannie allemande, furent passés en revue par l'ambassadeur américain, M. Wallace. La cérémonie eut lieu à la tombe de Lafayette et fut observée et le monument décoré de couronnes et de fleurs. Tous les principaux édifices de Paris étaient pavés de drapeaux américains et français.

Mme. Rosa Rose Hartwig-Moss, épouse de feu M. Hartwig Moss, est morte jeudi, le 1er juillet 1920, à l'âge de 65 ans.

M. Mark R. Spelman est mort à l'hôpital Saint Andrew, à New York, mercredi dernier, le 30 juin 1920, à l'âge de 73 ans.

M. André J. Bethune, un vieux vétéran confédéré et fondateur de la ville d'Aberden, Caroline du Nord, est mort samedi dernier, le 26 de juin, à l'âge de 84 ans.

Belgrade—Une dépêche d'Usskub, au sud de la Serbie, reçu par le journal "Prava", rapporte que les insurgés albanais ont pris aux Italiens la ville albanaise d'Avlona. Toute la garnison Italienne qui se trouvait dans la ville aurait été capturée. La dépêche ajoute que les Albanais ont pris la ville d'assaut après une lutte acharnée avec les Italiens.

NÉCROLOGIE

Général W. C. Gorgas

Le Major Général William C. Gorgas est mort à Londres le 3 juillet 1920. Il était né à Mobile le 3 octobre 1851. Son père était un général confédéré. Il commença ses études ici à la Nouvelle-Orléans. Il demeura alors chez sa tante, Mme. T. L. Bayne. Les autres parents du général à la Nouvelle-Orléans sont Mme George Demegre, Mme D. A. S. Vaught et M. T. L. Bayne, premiers cousins. Il fut décoré par les gouvernements français, anglais et belges pour les grands services qu'il rendit à l'humanité par ses découvertes scientifiques. Il était considéré comme une des plus éminentes autorités médicales et chirurgicales du monde. C'est grâce à ses efforts et à sa science que la fièvre jaune et la malaria ont disparus de l'île de Cuba, du Mexique et de l'Amérique Centrale.

Les funérailles du général Gorgas auront lieu à la Cathédrale Saint Paul, à Londres, où tous les honneurs militaires lui seront rendus. Le roi Georges et la famille royale de l'Angleterre seront représentés ainsi que les armées américaines et anglaises et la Société royale de médecine.

Mlle Adélaïde Grima

L'ancienne génération de nos vieilles familles érédées s'est rapidement et se trouve maintenant réduite à sa dernière période. Tous ses nobles et distingués aïeux sont le correct manoir et la noble tenue commandent l'attention et le respect des observateurs étrangers de notre ville. On voit pour ne plus revenir.

Nous avons été conviés vendredi, à quatre heures de l'après-midi, à assister dans notre belle Cathédrale St. Louis aux religieuses funérailles d'un membre, distingué avec respect et pitié, d'un des derniers membres, car il n'en existait plus que deux autres, de l'honorable et honnête famille Felix Grima.

L'intelligente Mademoiselle Adélaïde, aussi distinguée par l'éducation que par ses manières aristocratiques, est décédée, jeudi, le premier juillet 1920, dans notre chère Nouvelle-Orléans, où elle est née, après avoir fait pendant soixante-cinq années d'existence partie et oment tout de notre cercle épais, où partout où elle en trouvant l'occasion faisait valoir son talent musical et la grâce de sa conversation, non seulement très amicale, mais encore fort spirituelle.

Dévote, sans ostentation, elle était tout dernièrement encore présidente de la Société des Dames de l'Arche de la Cathédrale St. Louis, agréable occupation pour elle et dont elle a dû se départir que forcée par les devoirs réservés à ses immédiates proches, devenus nécessaires par la maladie.

Nécessairement l'élite de notre cercle s'est fait un devoir d'assister à ses funérailles.

A ses frères, Edgar et Georges, à ses neveux et nièces, nous prions de vouloir bien accepter nos sincères et affectueux condoléances dans l'affliction qui les frappe, et admettant, puisque nous sommes tous de fervents croyants en la Providence Divine, en la bonté de Dieu et en l'éternité de l'âme, de nous revoir encore tous réunis dans la gloire éternelle au plus haut des cieux.

VICTORIN DEJAN.

Comment Foch Signa l'Armistice

M. Raymond Beony raconte dans "Les Lectures pour Tous" d'après des documents inédits fournis par le maréchal Foch, comment le généralissime des armées alliées signa l'armistice du 11 Novembre 1918. Ce récit met à nu un des mensonges de la propagande allemande qui consiste à dire que l'Allemagne n'a pas été vaincue par les armes. Voici le passage du récit qui montre les plénipotentiaires allemands face-à-face au maréchal Foch.

Celui-ci, après avoir salué militairement les plénipotentiaires, leur avait demandé: "A qui ai-je l'honneur de m'adresser?" Et Erzberger, l'allemand, avait répondu: "Les plénipotentiaires envoyés par le gouvernement allemand." Puis il avait tendu les lettres de crédit au maréchal qui s'était retiré dans son wagon pour les examiner. Au bout de quelques minutes, le maréchal revient.

Il reprend sa place et, sans s'asseoir, dit aux Allemands: "Quel est l'objet de votre visite?"

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

"Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

Erzberger: Nous venons recevoir les propositions des puissances alliées pour arriver à un armistice sur terre, sur mer, dans les airs, sur tous les fronts et dans les colonies.

L'interprète Lapereche traduit la réponse du maréchal.

Foch: Je n'ai pas de propositions à faire.

Erzberger: Le capitaine intervient: "Si M. le maréchal préfère, nous pouvons dire que nous venons demander les conditions auxquelles les Allemands consentent à un armistice."

Foch: Je n'ai pas de conditions.

Erzberger, tirant de sa poche un papier, lit le texte de la note du président Wilson disant que le maréchal Foch est autorisé à faire connaître les conditions de l'armistice.

La Fortune du Kaiser

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

On liquide en ce moment les biens de l'ex-Kaiser. Sa fortune était, on le sait, considérable. De par sa naissance, il était déjà pourvu d'un revenu d'environ 1 million de marks, et il parvint à se faire octroyer par le Reichstag une liste civile de 25 millions de marks.

Pour de temps après sa fuite en Hollande, il avait fait proposer au nouveau gouvernement d'abandonner certaines de ses résidences choisissant naturellement celles qui, en tant qu'immeubles, avaient le moins de valeur. Il eût conservé la propriété des titres, des objets d'art, de la vaisselle d'or et d'argent, de tout ce qui constituait, en un mot, le trésor des Hohenzollern.

A ce moment, le Reichstag consentit à faire droit au moins partiellement à ses réclamations. Mais il avait compté sans les socialistes qui, de plus en plus hostiles à l'ancien Seigneur de la guerre, préconisaient avec une certaine insistance la vente de tous les biens de la couronne au profit des veuves et des orphelins, ses principales victimes.

Aujourd'hui, leur opposition est plus violente encore.

Tous les Hohenzollern, disent-ils, ont appris un métier manuel; qu'ils gagnent donc leur pain à la sueur de leur front!

Et les voilà suppliant tout ce que l'Etat peut et doit récupérer en liquidant les biens de la famille impériale. Chaque jour on découvre des palais dont on n'avait pas encore parlé, des bijoux récemment découverts. Déjà une vente à raquette plusieurs millions de marks. On estime que, rien qu'à Berlin, ce qui reste à vendre représente une valeur de 200 millions!

De la terre d'Exil, Guillaume, assis sur son exil, envoie messages sur messages pour réclamer le produit de chaque des ventes successives dont il est informé. Mais quel sacrifice de dignité, de pureté d'âme, d'argent, de la reine des socialistes est le même: "Donnons ce qui est à nous, mais ne donnons rien de ce qui n'est pas à nous!" Et cette question va faire bientôt l'objet d'une interpellation au Reichstag.

FLEURS DES CHAMPS

Aux portes de la ville, elles accueillent nos pas sur un tapis de terre multi-couleur et empreinte qu'elles agitent follement aux clartés du soleil. Il est évident qu'elles nous attendaient. Dès les premiers rayons de mars, le perce-neige ou cloche d'hiver, fille héroïque des frimas, a sonné le réveil. Alors, elles sortent de terre, efforts encore informés d'une mémoire endormie, de vagues fantômes de pâles fleurs, à peine fleur: le saxifrage-a-trois-doigts ou perce-pierre, la bourse-la-pastour presque invisible; la scille à deux feuilles, l'ellébore fétide ou rose-serpent, le tussilage-pas-d'âne, la laureole sombre, la pétasite, qu'on nomme encore lucubrément herbe à beignoux, herbe à la peste, tous et toutes de santé chétive et suspecte, tentatives bleuâtres, rosâtres, indécises, première fièvre de vie, où la nature expulse ses malignes humeurs, captives animées que libère l'hiver, convalescentes des prisons souterraines, essais timides et inbauds de la lumière encore fauve.

Mais bientôt, celle-ci s'aventure dans l'espace; les pensées nuptiales de la terre s'éclaircissent et se purifient; les ébauches disparaissent, les demoiselles de la nuit s'évanouissent comme un brouillard emporté par l'aurore; et tout autour des vides où l'homme les amène, les honnes fleurs rustiques commencent dans l'espace leur fête sans témoins. Qu'importe! elles sont là, qui font déjà le miel quand leurs seurs seules seules et stériles, qui sont ou tous nos soirs, tremblant encore au fond des serres. Elles se sentent à de même, dans les prés mondés, les sentiers défoncés et pour orner les routes avec simplicité, quand les premières neiges couvriront la campagne. Personne ne les sème, personne ne les cueille. Elles survivent à leur gloire et l'homme les